

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 048914

143492

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00739 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUJRADA Ahmed

Date de naissance : 01.01.1942

Adresse : Salma 2 Rue 1 17775 CASA

Tél. : 0666349769 Total des frais engagés : 695,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Boujrada Ahmed Age: 80ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 04 JAN. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 26/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/11/2022	Ophtalmologue	PS 250,00		
				DR. ISSALIME KARIMA Bd Jouanne Appt 1 Salma 1 Tel: 0522 57 00 55

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BELLOUCH Rue 1 N°176 Salmia II Sbata Casablanca Tél: 05 22 38 36 84	22/12/22	445.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

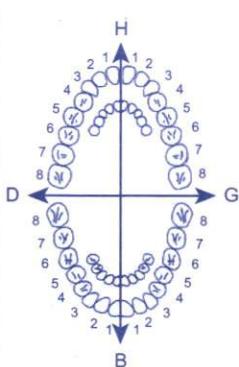
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ESSALIME KARIMA

Spécialiste de la chirurgie et
des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte - Angiographie & Laser



الدكتورة الساليم كريمة
اختصاصية في أمراض و جراحة
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالـ
طب العيون للأطفال
تصوير أو عية الشبكية والليزر
العدسات اللاصقة

LOT
PPC
DHS
0050322
2024 03
159,00

22 décembre 2022

Mr. BOUJRADA AHMED

192,10

DUOTRAV



une goutte par le soir , dans les deux yeux

19,10

XILOIAL ZERO



1 gtt 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

34,00

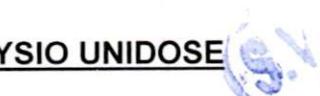
LIPOSIC GEL



1 goutte le soir , dans les deux yeux

59,90

SERUM PHYSIO UNIDOSE



1 Lavage le matin, dans les deux yeux



6 118001 071340
DUOTRAV® 40 µg/mL + 5 mg/mL
Collyre en solution, 2,5 ml
Boîte de 1 flacon
Sotéma Bouskoura
PPV : 192,10 DH
AMM N° 591/18 DMP / 21 / NRQ

Remboursable AMO
407393 MA

PHARMACIE
Rue 1 N°116 S
Casablanca
Tél: 05 22 38 36 00

LIPOSIC
Gel ophtalmique 10 g.
ZENITH PHARMA
PPV: 34,00 DH
ADSP n° 220 DMP/21/NNP

Dr. ESSALIME KARIMA
Ophtalmologue
146, Bd Joulane Asph 1 Salmia 2
Casa - Tél: 0522 57 00 55

T: 445100
PHARMACIE BELLOUCH
Rue 1 N°116 Salmia II Sbata
Casablanca
Tél: 05 22 38 36 84

146, Boulevard Joulane, Appartement 1, 1er Etg - Salmia 2 - Casablanca. GSM: 06 67 66 89 60
05 22 57 00 55، شارع الجولان، شقة رقم 1، الطابق الأول - السالمية 2، الهاتف :

Dr. ESSALIME KARIMA

Spécialiste de la chirurgie et
des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte - Angiographie & Laser
Lentilles de contact



الدكتورة الساليم كريمة

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أو عية الشبكية و الليزر
العدسات اللاصقة

٥٦٧٣٩

22 décembre 2022

Mr. BOUJRADA AHMED

DUOTRAV

une goutte par le soir , dans les deux yeux

XILOIAL ZERO

1 gtt 3 fois par jour, dans les deux yeux

Dr. ESSALIME KARIMA
Ophtalmologue
146,Boulevard Joulane,Appt 1 Salmia 2
Casa - Tél : 0522 57 00 55